

# L'écho de Châtillon

Journal de l'UNION POUR CHATILLON - Majorité municipale

L'édito



## Un nouveau lien entre nous !

J'ai souhaité, avec mes collègues élus de l'Union Pour Châtillon, redonner vie à notre journal « L'Écho de Châtillon ».

Nous souhaitons laisser nos concitoyens en dehors de toutes querelles subalternes et par trop politiques. Mais il devient de plus en plus difficile, voire insupportable, de laisser se développer l'avalanche de mensonges que déverse l'opposition municipale, et nous avons décidé de ne plus rester sans répondre.

Nous avons toujours voulu que le bulletin municipal « Châtillon Informations » se situe en dehors des polémiques. Il a simplement pour but en effet d'informer les Châtillonnais sur ce qui se passe dans notre ville. Et pour notre part, nous respectons scrupuleusement cette règle.

Mais, comme trop c'est trop, nous entendons désormais répondre avec vigueur tout en évitant les excès, en rétablissant l'équilibre des informations.

Nous montrerons ainsi que nous sommes déterminés à poursuivre la recherche systématique d'amélioration de la vie des Châtillonnais, et à manifester notre dynamisme, tout autant dans le travail que dans le débat.

Jean-Pierre SCHOSTECK  
Député-Maire de Châtillon

## Finances municipales

*Pas d'augmentation des taux  
d'impôts municipaux depuis six ans !*



Grâce à une gestion rigoureuse, les finances de la Ville se portent bien malgré les déclarations tonitruantes de l'opposition. Pour preuve, les taux des impôts communaux n'ont pas augmenté depuis six ans. Les comptes de l'année 2010 ont même fait apparaître le meilleur résultat de fonctionnement que la Ville n'ait jamais connu avec un résultat positif de 8 327 879,53 euros, et un autofinancement toujours en augmentation.

Cette politique volontariste de gérer au plus près les finances locales, en recherchant constamment les économies possibles, n'empêche pas de mener à bien tous les

investissements nécessaires à l'amélioration du cadre de vie des Châtillonnais (travaux dans les écoles, les bâtiments municipaux, réfection des rues...) et le développement des services proposés à la population (mise en place d'un troisième plat bio hebdomadaire dans les écoles, amplitude renforcée pour la déchèterie mobile, instauration de la collecte de verre dans les immeubles...). Pour ne citer que celles-ci, les réalisations de la municipalité sont nombreuses et s'attachent au bien être des Châtillonnais.

En matière financière, ce n'est pas demain que se produira la catastrophe que nous prédit l'opposition depuis des années !



## Rentrée scolaire 2011 : Non fermeture, ouverture d'une classe, la Ville a obtenu satisfaction

Grâce à l'excellent travail d'anticipation et de coordination des différents services municipaux, la rentrée scolaire 2011 s'est déroulée dans de très bonnes conditions à Châtillon.

Petit retour en arrière dans les coulisses de la préparation de cette rentrée :

- En juin dernier, suite à un travail de concertation avec l'Education Nationale et des contacts réguliers entre le Maire et l'Inspecteur d'Académie, nous obtenions la non fermeture d'une classe à l'école des Sablons. En effet, les effectifs de cette école étaient considérés par l'Education Nationale comme insuffisants et une menace de fermeture planait. Avec le Service Education et les directeurs d'école, nous parvenions fin juin à équilibrer les effectifs scolaires et ainsi à démontrer, chiffres à l'appui, que cette classe était indispensable au bon fonctionnement de l'école.
- Durant tout l'été, les services techniques avaient reçu pour mission de suivre jour après jour l'évolution des travaux à l'école Gay Lussac pour permettre l'ouverture d'une classe supplémentaire le jour de la rentrée. Mission accomplie, les locaux étaient bien prêts pour accueillir les enfants. Mais suspens !! Nous n'avions pas encore le lundi matin la décision de l'Inspection. Ouvrira ou n'ouvrira pas ? Il est certain que l'appel téléphonique du Maire à l'Inspecteur d'Académie le lundi matin a pesé pour beaucoup dans la décision d'ouvrir cette classe. La mobilisation des parents d'élèves y a également contribué.

Au total, les chiffres parlent d'eux-mêmes : dans les écoles maternelles la moyenne d'enfant par classe est de 26 soit une légère baisse par rapport à l'année dernière. Cette moyenne est même plus basse notamment à Jean Jaurès, Gay Lussac, Joliot Curie. En élémentaire une moyenne légèrement supérieure de 26,6 au lieu de 25,6 l'année dernière. En résumé, une rentrée dans de bonnes conditions grâce au travail de chacun.

Et dire que l'opposition, comme à son habitude, nous prédisait (ou espérait) des difficultés pour cette rentrée. Merci tout va bien.

Jean-Paul BOULET - Adjoint au Maire

## Recours

*Une nouvelle manière de faire de la politique*

Les socialistes châtillonnais ont découvert un nouveau moyen de nuire ! Car ce qui les motive, ce n'est pas de bien gérer la commune, d'améliorer le bien-être de ses habitants, voire de chercher leur bonheur... Non, il faut critiquer, détruire, retarder par tous les moyens les projets et peu importe si ça coûte de l'argent et si cela empêche de réaliser les améliorations nécessaires.

- **Recours** contre les permis de construire ! Ils en ont perdu quelques uns, mais de cela, ils ne se vantent pas !
- **Recours** contre les décisions prises en conseil municipal ! Au fait, on n'avait pas dit que la démocratie, c'était la primauté de la majorité ? Dernier exemple : ils sont contre le projet de restructuration de la Mairie.
- **Recours** contre le refus du Maire de voir la page de l'opposition municipale utilisée à des fins de politique nationale au profit du Parti Socialiste ! Celui-ci, ils l'ont gagné parce que le tribunal a cru comprendre qu'il s'agissait de bafouer le droit à l'expression. Jean-Pierre Schosteck a rappelé à cette occasion qu'il avait créé la page de l'opposition avant que la loi n'en fasse obligation en mettant en exergue cette belle phrase de Voltaire : « Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'au bout pour que vous puissiez le faire ». Pour autant, peut-on accepter de tels dévoiements ?

Majorité municipale



le nouveau centre



**Soutenez l'action de la majorité municipale !**

Union Pour Châtillon - 59, rue Gabriel Péri - 92320 Châtillon

Tél 01 46 56 72 18 - www.schosteck.com

## « Inutile, je vous avais dit, inutile ! »

Les travaux du tramway se poursuivent et tous les jours nous subissons des difficultés de circulation. Tous les jours les Adjointes en charge de ce dossier interviennent auprès des services techniques du Conseil Général pour en atténuer les désagréments pour les Châtillonnais : barrières de chantiers mal placées, positionnement des feux tricolores, informations aux riverains tardives etc. Les ingénieurs du département ont parfois une fâcheuse tendance à faire la sourde oreille à nos exigences.

Dernier exemple en date : la circulation de l'autocar de la ville. Il a fallu batailler ferme pour que le car de la Ville puisse accéder au quartier des Sablons depuis l'avenue de Verdun. Après plusieurs menaces de ne plus délivrer les arrêtés municipaux en cas de non respect des exigences communales, les choses se sont arrangées. Mais au fait ! pendant ce temps que fait la Conseillère Générale socialiste supposée représenter les Châtillonnais ? Aucune intervention sur ce sujet au Conseil Général à ce jour. Elle est beaucoup trop occupée à écrire des bafouilles sur l'affaire Strauss-Kahn ou à organiser des primaires pour le PS dont tout le monde se fiche.

Jean-Paul BOULET - Adjoint au Maire

### Dans votre quartier !

#### Nouveau Marché Maison Blanche :

#### Un réel succès !

Inauguré à l'automne 2010, le marché Maison Blanche a trouvé son rythme de croisière. Fréquenté par de nombreux Châtillonnais chaque mercredi et chaque vendredi après-midi, ce marché est désormais un rendez-vous incontournable du quartier. Jean-Pierre Schosteck l'avait annoncé pendant la campagne municipale de 2008, comme toujours la promesse a été tenue ! Lieu de vie et d'animation, le Marché Maison Blanche est, malgré les difficultés liées aux travaux du tramway, une vraie réussite, à découvrir si vous ne le connaissez pas encore !

#### Jeunesse :

#### Un nouveau lieu pour plus d'actions !

Installé depuis quelques semaines dans ses nouveaux locaux, spacieux et fonctionnels, le Bureau Information Jeunesse, accueille tous les jeunes Châtillonnais en recherche d'infos, de jobs ou de formation et les aide dans leurs projets. Pour être encore plus performant, le BIJ est désormais ouvert le samedi matin de 10h à 14h. Un vrai service pour les jeunes Châtillonnais. Bureau Information Jeunesse - 29, rue Jean-Pierre Timbaud.



#### Cœur de Ville :

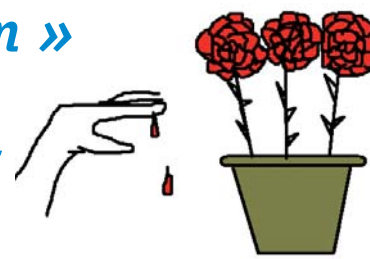
#### Bon accueil pour les nouveaux commerces

Ils donnent vie au nouveau quartier du Cœur de Ville ! Grâce à la volonté et à la pugnacité de Jean-Pierre SCHOSTECK et de Jean-Claude CAREPEL, adjoint au maire chargé du commerce, qui se sont battus pour réussir leur implantation, les nouveaux commerces du Cœur de Ville, rue Gabriel Péri et avenue de Verdun, attirent une clientèle nombreuse, séduite par la qualité, la variété et le choix proposés. La brasserie, la boulangerie, l'épicerie fine, la parfumerie, le pressing écolo, le magasin de décoration et de cadeaux, la boutique de prêt à porter ou celle du linge de maison sont autant de commerces animés et agréables. Là encore, la volonté municipale a été le moteur d'un aménagement réussi pour l'animation et le développement de Châtillon.



### Le Pot aux Roses

Pendant que les socialistes parlent de « priorité à l'éducation » pour 2012, les lycéens de Jacques Monod attendent toujours leurs travaux !



En cette période de rentrée des classes, toute la rédaction de l'Echo de Châtillon apporte son entier soutien à tous les lycéens et lycéennes de Châtillon qui débutent leur année dans les classes surchargées du lycée intercommunal Jacques Monod. Le maire socialiste de Clamart laisse l'état du lycée Jacques Monod se détériorer, au point de mettre en danger la sécurité des élèves.

La solution du maire de Clamart ? Avec l'appui de la conseillère générale socialiste de Châtillon, il a demandé au rectorat d'affecter les jeunes Châtillonnais dans les autres lycées du département (Meudon, Issy, Châtenay...), ce qui aurait pour conséquence d'allonger d'une heure par jour le trajet des lycéens Châtillonnais ! C'est ce qu'on appelle prendre en compte l'intérêt des élèves !

Mais saviez-vous que le maire de Clamart est également vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France dont la principale compétence est la construction et la rénovation des lycées ?!! Il est vrai qu'il est plus commode d'exclure les élèves Châtillonnais du lycée Jacques Monod plutôt que de demander à ses collègues de la majorité régionale de trouver les crédits nécessaires pour entreprendre des travaux attendus depuis longtemps.

Sans doute, le maire de Clamart et la conseillère générale de Châtillon ne veulent-ils pas mettre la majorité régionale dans l'embarras. En effet, la région cumule les retards dans la rénovation des lycées alors même qu'en 2010 les crédits n'ont pas entièrement été consommés. L'argent est donc là, mais rien n'est fait. En 2010, un 1/3 des opérations de rénovation et de construction dans les lycées était en retard. En 2011, c'est la moitié : 54 opérations sur 115 en cours. Soit 50 % de plus par rapport à 2010. Résultat : 50 000 jeunes sont pénalisés par les retards des travaux dans leur lycée, soit 1 lycéen francilien sur 8. Verdict de la région : les lycéens et lycéennes de Châtillon et de Clamart n'ont plus qu'à prendre leur mal en patience...

Erell Renouard - Conseillère municipale déléguée

## Paroles d'élus

### Vous avez dit stratégie ? Parlons de stratégie !

Ce qu'est devenue Châtillon aujourd'hui est le fruit d'une évolution réfléchie et non, comme l'affirme outrageusement l'opposition municipale, d'un manque de stratégie urbaine. Jean-Claude Carepel, adjoint au maire délégué au développement économique, revient sur les objectifs et principes qui ont fondé l'évolution urbanistique de la ville et son extraordinaire embellissement depuis vingt ans.

**L'écho de Châtillon :** Jean-Pierre Schosteck le dit souvent : l'urbanisme se travaille « le crayon à la main ». Est-ce compatible avec une véritable stratégie d'aménagement urbain ?

**Jean-Claude Carepel :** Il n'est pas contradictoire d'avoir une stratégie pour le développement de notre ville et de travailler le crayon à la main. La stratégie en effet, définit les grandes lignes, les objectifs et les principes de développement de nos quartiers, alors que « le crayon à la main » est la méthode qui nous permet, lorsque nous abordons le détail des projets, de prendre en compte les aspects humains et les contraintes du terrain. Il s'agit de travailler pour que l'intérêt général n'aille pas systématiquement à l'encontre des intérêts particuliers des Châtillonnais. Si nous écoutions l'opposition, il suffirait de raser nos quartiers pour reconstruire sans contraintes urbanistiques et économiques.

**L'écho de Châtillon :** Sur quels éléments se fonde la stratégie municipale en matière de développement de notre ville au cours des 20 dernières années ?

**Jean-Claude Carepel :** Tout d'abord, cette stratégie s'appuie sur certains principes et règles majeurs de notre politique :

- Prendre en compte l'histoire de la ville, garder une trace du passé, garder une âme
- Ne pas jouer une homogénéité urbanistique mais adapter chaque quartier à son histoire, à sa vie, à ses contraintes
- Intégrer le logement social dans tous les quartiers, faire du qualitatif, développer la mixité de l'habitat pour l'équilibre social et la sécurité
- Préserver et développer le plus possible le commerces de proximité, pour la vie et la convivialité
- Développer l'aspect économique pour assurer un équilibre fiscal

**L'écho de Châtillon :** Au fil des années, comment ces objectifs ont été concrètement mis en œuvre ?

**Jean-Claude Carepel :** Nous avons élaboré une stratégie progressive, quartier par quartier, prenant en compte les priorités du moment.

Dans les années 80, notre objectif fut de rénover le quartier de la Mairie, avec une stratégie affirmée de garder l'âme du village. Nous avons protégé l'habitat originel de la rue de la Mairie, restructuré le théâtre et le cinéma, respecté le passage Charlot tout en veillant à garder une activité commerciale. La Folie Desmares, le Parc des Sarments, la Maison des Arts en cœur de ville furent préservés. Associées à ce projet, les zones encore en friche rue des Pierrettes, furent mises en valeur par un habitat de qualité où la mixité sociale fut une ligne conductrice, avec en plus la création d'un grand espace vert, le Parc des Pierrettes.



« Ne pas jouer une homogénéité urbanistique mais adapter chaque quartier à son histoire, à sa vie, à ses contraintes »

Dans les années 90, il devenait urgent de valoriser le quartier des Sablons. Ce quartier était une colline en friche et la sécurité y devenait précaire. Proche du centre ville, le côté Est donna naissance au quartier de la rue de la Division Leclerc et au parc André Malraux alors que le côté Ouest accueillait une mixité d'habitat social et un équipement scolaire majeur pour le développement de notre ville.

**L'écho de Châtillon :** L'évolution de la Ville est liée aussi aux mutations industrielles qui ont touché Châtillon, comme l'ensemble de la région parisienne.

**Jean-Claude Carepel :** En effet, au début des années 2000, nous avons dû faire face au départ annoncé de l'Aérospatiale. Immédiatement se posèrent à nous deux problèmes, l'un d'ordre économique car l'Aérospatiale était le premier contribuable de Châtillon et il nous fallait compenser cette perte fiscale, l'autre était d'ordre urbanistique : Que faire de cette friche industrielle ? Notre stratégie fut d'anticiper le départ de cette société en développant un nouveau quartier sur les terrains en friche industrielle ou servant de stockage de pavés à la ville de Paris à la Porte Nord près du Métro. Nous avons appliqué à ce quartier une règle de double mixité, mixité sociale en terme d'habitat et mixité économique en créant 5000 emplois répartis sur plusieurs sociétés de renom près de la zone ferroviaire. La friche industrielle fut utilisée pour créer un équipement majeur pour la ville, l'Espace maison Blanche, qui accueille de nombreuses activités et associations. Et la coulée verte fut prolongée jusqu'au Métro.

**L'écho de Châtillon :** Le réaménagement du quartier Aérospatiale est à ce titre exemplaire. Comment s'est effectuée la transformation du site ?

**Jean-Claude Carepel :** Nous avons élaboré une stratégie pour ce quartier et imposé au promoteur notre vision. A savoir :

- un respect de la zone pavillonnaire. C'est ainsi que, avenue de la Paix, nous avons essentiellement construit des pavillons, et respecté les hauteurs pour l'intégration dans l'espace.
- une mixité entre logements, activité et commerces. Un bâtiment de l'ancienne usine, trace de l'histoire dans ce quartier, a été totalement rénové pour devenir un centre de rééducation fonctionnelle avec 100 emplois et une dizaine de commerces de proximité.
- du logement social de qualité et intégré dans le milieu urbain qui se traduit par des maisons de ville HLM à 3km de Paris
- un espace vert pour déminéraliser l'ensemble et créer un poumon de respiration pour le quartier.

**L'écho de Châtillon :** Ces principes prévalent également pour l'aménagement du Cœur de Ville, poumon commercial et d'activités pour Châtillon.

**Jean-Claude Carepel :** C'est tout à fait vrai. L'arrivée du tramway, va être formidable en termes de développement. Avec la collaboration de la Chambre de Commerce des Hauts-de-Seine, nous avons défini une stratégie pour notre centre ville reposant sur la redynamisation du commerce, visant à densifier l'offre en centre ville. On en voit les premiers effets, avec déjà 12 nouveaux commerces, et ce sont 3000 M<sup>2</sup> de surfaces commerciales qui seront créés à terme. Toujours sous l'angle commercial, une restructuration de notre marché associée à l'agrandissement de Carrefour Market était indispensable, nous y travaillons pour une livraison en 2013. Qui dit commerces dit parkings, ce sont plus de 200 places de parking qui seront créées pour répondre à la demande de stationnement. Le cœur de ville doit être un cœur qui bat, l'activité commerciale en est l'énergie et le lien social! Parallèlement, notre stratégie industrielle est de poursuivre le développement de la zone ferroviaire et nous redynamisons notre zone industrielle avenue de la République car la proximité du Métro est un atout majeur pour l'installation de nouvelles sociétés. Nous pensons doubler le nombre d'emplois d'ici 5 ans.

Tout ceci démontre bien que nous avons géré les priorités, respecté les quartiers dans leur vie et leur cohérence, anticipé les difficultés et réfléchi aux équipements nécessaires tout en respectant les contraintes économiques de notre ville et la trace de son passé.



## Les mensonges de l'opposition au Conseil municipal

« Vous refusez de lutter contre le gaspillage énergétique à Châtillon » **FAUX**

C'est la dernière élucubration du seul élu écologiste au conseil municipal, que beaucoup, y compris parmi ses propres amis politiques, ont du mal à suivre ou à comprendre... Au conseil municipal de juillet, l'élu vert a fait fort en disant que la ville refusait de lutter contre le gaspillage énergétique. C'est au contraire l'une des priorités de la politique d'éco-responsabilité menée par la ville depuis 2006. La ville a fait le choix de véhicules propres pour les services municipaux, notamment pour le nettoyage et les espaces verts. Une station de gaz naturel de ville a été installée, les agents municipaux ont été formés à l'éco-conduite. La diminution des consommations d'eau et d'électricité est effective grâce à des mesures incitatives et la mise en place, pour ne citer qu'un seul exemple, d'interrupteurs automatiques. Et que dire des diagnostics énergétiques ? Alors que l'opposition réclamait la réalisation d'une thermographie aérienne, coûteuse (80 000 euros), inquisitrice et inefficace, la Ville a choisi d'investir dans deux caméras thermiques (7 000 euros) qu'elle prête gratuitement à tous les Châtillonnais qui le demandent, pour établir eux-mêmes leur diagnostic énergétique ! Pragmatisme et efficacité contre dogmatisme et utopie ! On vous laisse apprécier !

« Il n'y a pas de concertation avec la population châtillonnaise » **FAUX**

C'est le leitmotiv de l'opposition à chaque fois qu'un projet d'urbanisme est abordé au Conseil municipal. Vantant ateliers participatifs et autres débats collaboratifs, l'opposition dénonce le soi-disant manque de démocratie et de transparence des projets de la mairie. C'est aller vite en besogne et oublier (volontairement ?) que chaque projet d'aménagement urbain est réalisé en suivant scrupuleusement les règles du code de l'urbanisme, en matière d'information, de concertation et d'enquête publique.

Le Maire et toute l'équipe municipale sont à l'écoute des avis et suggestions émises lors des réunions avec les Châtillonnais, comme le montre le bilan de la concertation qui vient de se dérouler sur l'ONERA. Les préoccupations sur la circulation, le stationnement, l'aménagement du nouveau parc ont été prises en compte dans l'élaboration du nouveau projet.

Mais au lieu de l'admettre, l'opposition nous rejoue le coup de la démocratie bafouée !

La frontière est tenue entre l'information et la concertation, aussi tenue que celle entre le mensonge et l'hypocrisie !



## ■ Du bon usage de la liberté d'expression et de la propagande politique...

Inscrite dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la liberté d'expression est un principe intangible qui fonde notre démocratie et pour lequel, nous n'aurons jamais assez de temps et d'énergie pour rendre hommage à ceux qui la défendent, parfois au prix de leur vie.

Ce droit fondamental, fruit du siècle des Lumières et de la Révolution française, est devenu au fil des années, une boîte de Pandore, dont chacun, Internet le prouve allègrement, use et abuse.

Les socialistes de Châtillon ont cru devoir outrepasser ce droit en utilisant leur page dans le bulletin municipal, dédiée à l'expression locale et municipale, pour faire de la propagande politique nationale en faveur des primaires qui désigneront le candidat socialiste à l'élection présidentielle.

Les lecteurs de Châtillon Informations, c'est-à-dire,

tous les Châtillonnais, et non pas seulement les électeurs socialistes, apprécieront sans doute cette intrusion, jusqu'ici inédite, de la politique nationale dans le journal municipal.

Le « politiquement correct médiatico-judiciaire » a donné raison aux socialistes. En eut-il été de même si Jean-Pierre SCHOSTECK avait fait la promotion de l'UMP ou de l'UPC dans les colonnes de ce journal ? Le doute subsiste...

Jamais la majorité municipale n'aurait osé faire ce qu'ont fait les socialistes ! Il est vrai que morale, respect des citoyens et propagande politique ne font pas bon ménage chez eux.

Que les socialistes châtillonnais méditent sur cette formule de Kierkegaard : « *Les gens exigent la liberté d'expression pour compenser la liberté de pensée, qu'ils préfèrent éviter* ».

## ■ Échos du conseil municipal : un Vert solitaire

La majorité du conseil municipal a adopté le 6 juillet la mise en place à Châtillon du « service civique ». Rappelons que le service civique est un dispositif national destiné aux jeunes de 16 à 25 ans prêts à s'engager pour une mission d'intérêt général au service de la collectivité dans les domaines éducatif, environnemental, social, culturel, humanitaire...

Notre unique élu vert s'est alors lancé dans une virulente diatribe contre le service civique estimant que ces jeunes seraient alors au service de la communication de la commune, ce qu'il ne peut bien sûr supporter ! Des jeunes volontaires qui s'engagent soit pour aider les personnes âgées, soit pour des missions de préservation de l'environnement ou pour organiser des manifestations populaires, quel scandale !!

Le plus drôle ou le plus triste c'est que les élus socialistes, pour ne pas déplaire à notre Vert solitaire n'ont pas non plus approuvé cette mesure. Rappelons simplement que la loi sur le service civique a été adoptée au Parlement à la quasi unanimité des parlementaires (socialistes compris).

## ■ Primaires du PS : La liberté menacée !

Les primaires organisées par le PS pour choisir son candidat à la présidentielle sont un danger pour la démocratie ! Avec ses primaires, le PS va pouvoir établir une liste nominative des opinions politiques des Français ! En utilisant les listes électorales, le PS peut en effet constituer un fichier de ceux qui n'auront pas voté, et qui seront supposés être des opposants politiques. C'est totalement contraire à nos principes républicains fondés sur la liberté d'opinion et le secret du vote.

Ficher les opinions est également dangereux pour chaque citoyen, si les fichiers sont utilisés dans un but de clientélisme ou de discrimination.

Les socialistes nous assurent que les listes d'émargement seront détruites après le scrutin dans chaque bureau de vote.

Peut-on leur faire confiance ?

Peut-on faire confiance à un parti dont l'élection de la première secrétaire s'est faite dans la confusion des résultats la plus totale ?

Peut-on faire confiance à cette même première secrétaire qui blanchit les méthodes de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône pourtant qualifiées de « système de pression féodal reposant sur l'intimidation et la peur » par Arnaud Montebourg ?

La réponse est NON ! Notre réponse est NON !



## ((( La guerre des roses ! Hollande : 1 - Aubry : 1

Même à Châtillon, ils ne sont pas d'accord entre eux ! Si la tête de proue du PS à Châtillon roule pour Hollande, le second de cordée (son suppléant aux dernières élections générales) vante les mérites de Martine Aubry ! La guerre des roses est déclenchée !

## ■ Distraction Quand Hollande approuve le Gouvernement

Le plan de rigueur du Gouvernement approuvé par deux socialistes ! C'est une scène ubuesque qui s'est déroulée à l'Assemblée Nationale le 6 septembre. Jérôme Cahuzac, député socialiste qui avait la délégation de vote de François Hollande, s'est trompé de bouton au moment du vote et a donc apporté deux voix supplémentaires à la majorité présidentielle ! François Hollande a donc voté pour des mesures dont il avait dénoncé quelques heures auparavant « le manque de courage et de cohérence. » On ne peut faire confiance à personne, surtout pas à un député socialiste ! Ou alors, ce fut ce que l'on appelle un langage psy, un acte manqué !

## ■ Jean-Pierre SCHOSTECK à l'Assemblée La règle d'or, une règle de bon sens !

Maîtriser la dette publique est un gage de stabilité et de prospérité économique. Ce sera l'enjeu essentiel de la campagne des élections présidentielles. Nicolas SARKOZY, acteur majeur et moteur dans la lutte contre la crise, en France et sur le plan européen, au delà des mesures drastiques prises cet été pour diminuer la dette, a proposé d'inscrire dans la constitution la règle d'or de l'équilibre budgétaire. Encouragée par le FMI, la règle d'or est un signal fort, adressé aux marchés financiers.

L'adoption de la règle d'Or par le Congrès serait une preuve supplémentaire de la crédibilité et de la solidité de l'économie française que nous devons à l'action de Nicolas Sarkozy.

En proposant cette réforme, une première dans notre histoire constitutionnelle, Nicolas Sarkozy souhaite ainsi protéger la France des dangers que constituent pour notre pays et son avenir, le déficit et la dette publique, comme l'ont déjà fait 90 pays dans le monde et la plupart de nos partenaires, comme l'Allemagne et l'Espagne.